

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A - Approbation du procès-verbal de séance du conseil communautaire du 30 juin 2022 - Approuvée

B - Modification des statuts de MACS - Transfert de la compétence facultative portant sur la participation de MACS au projet de création d'une plateforme d'approvisionnement et légumerie solidaire à Saint-Geours-de-Maremne - Rectification de terminologie pour la compétence facultative port de plaisance - Approuvée

C - Approbation du projet de modification des statuts de l'Agence départementale d'aide aux collectivités locales (ADACL) - Approuvée

2 - FINANCES COMMUNAUTAIRES

A - Décisions modificatives - Approuvée

B - Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 - Approuvée

C - Contribution de MACS à l'Établissement public foncier local « Landes foncier » - Contribution des communes à MACS - Approbation du projet de convention type MACS/communes pour 2022 - Approuvée

D - Reversement de la taxe d'aménagement perçue par les communes membres à la Communauté de communes - Approuvée

3 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

A - Approbation du contrat de développement et de transitions du territoire du Pays Adour Landes Océanes avec la Région Nouvelle-Aquitaine - Approuvée

B - Zone d'activité économique communautaire du Mouta à Josse - Proposition de refus de revente du lot n° 1 appartenant à la SCI CORDEIRO - Approuvée

4 - INFRASTRUCTURES

A - Approbation du projet de convention de servitude de tréfonds liée aux eaux pluviales sur la ZAE des deux pins à Capbreton entre Monsieur Campo et la Communauté de communes - Approuvée

B - Approbation du projet de convention de mise à disposition de services avec le SYDEC relative au remboursement des frais engendrés par les opérations de nettoyage et d'entretien des postes de relèvement et des réseaux pluviaux - Approuvée

C - Voirie - Opération d'aménagement de sécurité de la route de Bénesse à Angresse - Approbation du projet de convention de prestation de service entre la Communauté de communes et la commune - Approbation du reversement d'une part de taxe d'aménagement au profit de MACS - Approuvée

D - Voirie - Opération d'aménagement de sécurité de la place de la Marine à Capbreton - Approbation du projet de convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage à la commune - Approbation du reversement d'une part de taxe d'aménagement au profit de MACS - Approuvée

E - Voirie - Opération de réaménagement de l'avenue des Landes (RD 10E) 2ème phase à Magescq - Approbation du projet de convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage du département des Landes à la Communauté de communes - Approuvée

5 - MOBILITÉ - TRANSPORTS

Répartition du produit des forfaits de post-stationnement - Approbation des projets de conventions entre les communes de Capbreton et de Soorts-Hossegor et la Communauté de communes MACS - Approuvée

6 - URBANISME

A - Annulation partielle par voie juridictionnelle du PLU de Moliets-et-Maâ - Illegalité des dispositions correspondantes inscrites dans le PLUi - Prescription de l'abrogation partielle du PLU de Moliets-et-Maâ et du PLUi - Approuvée

B - Mise en œuvre d'une démarche expérimentale et innovante en faveur de la sobriété foncière - Approuvée

7 - ENVIRONNEMENT - GEMAPI

Embellissement du cadre de vie - Conteneurs de collecte des déchets - Approbation du projet de règlement financier de mise à disposition - Approuvée

8 - SPORTS - CULTURE - JEUNESSE - FAMILLE

A - Sports - Gestion du centre aquatique communautaire Aygueblue - Approbation du principe de délégation de service public - Approuvée

B - Culture - Pôle Arts Plastiques (PAP) - Approbation du projet de convention de versement d'un fonds de concours de la commune de Labenne à la Communauté de communes - Approuvée

9 - PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

A - Création de postes - Approuvée

B - Approbation du projet de convention pour la mise à disposition d'un référent addictologie avec le Centre de gestion de la fonction publique des Landes - Approuvée

10 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Décisions prises par le Bureau et le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire - Prend acte

Le Président

Pierre FROUSTEY

